

SOCIETE MARSEILLAISE DU TUNNEL PRADO CARENAGE

Communiqué projet bretelle Schlœsing

« La Société marseillaise du Tunnel Prado Carénage prend acte que par délibération du 28 avril 2016, la Métropole Aix Marseille Provence, substituée depuis le 1^{er} janvier 2016 à la communauté urbaine Marseille Provence Métropole, a retiré la délibération du 21 décembre 2015 du conseil communautaire à la suite d'observations émises par les services de la préfecture des Bouches-du-Rhône.

Cette dernière approuvait le projet d'avenant n° 9 à la concession du tunnel Prado Carénage par lequel la communauté urbaine confiait à la Société Marseillaise du Tunnel Prado Carénage le financement, la conception, la construction, l'exploitation et l'entretien - maintenance d'une bretelle routière souterraine reliant le tunnel Prado Carénage et le boulevard Schlœsing. »